



INFORMATIONS A DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE NEXON

RENTREE SCOLAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

1. Préalable

La rentrée scolaire 2020-2021 se déroulera dans le contexte Covid-19. A ce titre, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a adressé aux communes le 29 juillet 2020, le **protocole sanitaire portant sur le fonctionnement des écoles et établissements scolaires secondaires pour cette période.**

Il est rappelé que les parents continuent à jouer un rôle essentiel et restent impliqués dans le respect des gestes barrière, qui doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires, après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection. Le port du masque **est obligatoire** pour les parents qui amèneront et viendront chercher leurs enfants dans les locaux des garderies ou dans les écoles.

Les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Le lavage des mains, plusieurs fois par jour, reste également nécessaire et doit être réalisé, à minima, à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Les dispositions qui suivent seront appliquées **jusqu'aux vacances de la Toussaint (16 octobre 2020)**, sauf nouvelle directive.

2. Les garderies périscolaires

Les horaires des garderies seront les suivants :

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Garderie du matin	De 7h30 à 9h00
Garderie du soir	De 16h15 à 18h00

Il sera procédé au nettoyage et à la désinfection des locaux à partir de 18 heures conformément au protocole sanitaire.

Pour les mercredis :

Garderie du matin	De 7h30 à 9h00
Garderie pause méridienne	De 12h00 à 12h45

Garderie maternelle :

L'accueil des élèves des classes de maternelle et **également de celle du CP** se fera à l'école maternelle Françoise Dolto.

Garderie élémentaire :

L'accueil des élèves de l'élémentaire se fera dans le bâtiment de la cour de l'école élémentaire Jacques Prévert.

3. Organisation du temps scolaire

Les horaires des classes sont les suivants :

	Matin			Après-midi	
		Elémentaire	Maternelle		
Lundi	9h00	12h00	11h45	14h00	16h15
Mardi	9h00	12h00	11h45	14h00	16h15
Mercredi	9h00	12h00	11h45		
Jeudi	9h00	12h00	11h45	14h00	16h15
Vendredi	9h00	12h00	11h45	14h00	16h15

4. Restauration scolaire

Lieu de restauration habituel, dans la salle de restauration du collège Arsène Bonneaud dédiée aux élèves du primaire.

La restauration scolaire fonctionnera en deux services pour l'ensemble de la semaine à **l'exception du mercredi**, comme suit :

- **1^{er} service :** 11h45 pour les maternelles et 12 heures pour les élémentaires jusqu'à 12h30.
- **2^{ème} service :** pour les élémentaires de 13h00 à 13h45.

Entre les deux services : 12h30 à 13h00, nettoyage et désinfection de la salle (½ heure)

Tarifs de cantine :

En l'absence de cantine le mercredi, le forfait cantine de 5 jours sera ramené à 4 jours pour la période du 1^{er} septembre au 16 octobre 2020.

5. Hygiène des locaux

Tous les locaux utilisés (classes, parties communes, sanitaires, garderies, restauration scolaire) ainsi que les mobiliers **feront l'objet d'une désinfection complète tous les soirs**. Les sanitaires seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.

☆☆☆☆☆☆